

**Compte-rendu de l'Assemblée Générale
du Sou des écoles Jean de La Fontaine
Jeudi 28 septembre 2017
Salle BCD de l'école**

Présentes : Sabine Berthet (Directrice de l'école maternelle), Marie, Hélène, Bénédicte, Maud, Noëline, Virginie, Dorothée ainsi qu'une nouvelle maman Florence

Excusées : Chloé, Fanny, Mathilde et Edwige

Ordre du jour :

1. Bilan moral
2. Rapport financier
3. Demandes de subventions
4. Echange sur les actions qui pourront être menées en 2017 / 2018
5. Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau

1. Bilan moral : présenté par la Présidente, Noëline Gervasoni

Noëline remercie les personnes présentes ce soir pour l'intérêt qu'elles témoignent à l'association. Le Sou mène diverses actions dans l'année permettant de financer une partie des projets scolaires de l'équipe enseignante.

Noëline rappelle :

- qu'aucune cotisation n'est demandée pour devenir adhérent de l'association
- que les dons sont acceptés (membres bienfaiteurs)

But de l'association :

Le Sou des écoles est une association à but non lucratif, composée de parents bénévoles, dont le seul objectif est d' « organiser diverses manifestations au sein et hors de l'école dans l'unique optique de récolter des fonds nécessaires au financement partiel ou total de projets pédagogiques ou sorties scolaires proposés par les enseignants. » (cf. statuts)

Moyens de communication de l'association :

- un blog actif tenu par la secrétaire ayant pour objectif d'informer des événements et réunions organisés par le Sou. Il s'adresse à tous : <http://soujdlf.canalblog.com>
- Un compte facebook pourrait être créé (à étudier)
- L'adresse mail du Sou : sou.jdl@gmail.com
- Des documents internes à l'association sont conservés chez divers membres du bureau (Noëline, Hélène, Marie...). Noëline indique qu'un compte pourrait être créé sur www.service-public.fr/associations pour scanner et conserver ces documents en ligne.
- Le Sou pourrait également utiliser Google drive ou Dropbox pour partager les documents de travail (à envisager).

Locaux mis à disposition pour l'association :

- 2 armoires dans le local gym de l'école élémentaire : une armoire est utilisée pour stocker les éléments du Sou sans grande valeur et une autre est utilisée pour stocker les archives administratives du Sou. Un tri est à effectuer, un mercredi matin, pour se débarrasser des choses inutiles.
- Une boîte aux lettres dans la salle des maîtres de l'école élémentaire
- Divers matériels sont également stockés chez les membres du Sou : gobelets et maquillages chez Marie, sono / boule à facettes / lots chez Hélène...

Adhésion à l'UDAI

L'association adhère à l'UDAI (Union de Défense des Associations de l'Isère) donnant droit à des conseils, des formations, une assurance et des réductions concernant les droits de la SACEM.

Projets réalisés l'année dernière 2016 / 2017 :

Les projets réalisés ont été moins nombreux qu'en 2015 / 2016 : 5 au lieu de 7.

- Vide-grenier à la salle des fêtes de Voiron (novembre)
- Vente de chocolats de Noël (décembre - Initiatives)
- Vente de mugs personnalisés avec les dessins des enfants (mars - Initiatives)
- Fête de l'école (juin)
- Tombola lors de la fête de l'école (juin)

Subventions et investissements 2016 / 2017 :

- 8 classes sur 9 ont fait une demande de subventions pour un montant total de 1707,87€. 300€ en moyenne ont été alloués par classe. Le Sou a été moins sollicité que l'année précédente (-1400€).
- Le Sou a investi 1036,44€ de matériels pour l'école maternelle avec le projet « roulons, roulettes » : vélos, draisiennes, trottinettes...
- Le Sou a investi 400€ pour une sono qui peut également être utilisée par les enseignants.

Bénédicte fait part de la demande des enseignants de l'école élémentaire. Les enseignants souhaiteraient que les subventions soient attribuées au prorata du nombre d'élèves dans les classes.

Le Sou rappelle que chaque classe peut bénéficier d'une enveloppe de 500 à 1000€ quel que soit l'effectif. L'association a pour vocation de financer tous les projets de l'équipe enseignante en fonction de la teneur du projet et de la limite de ses finances mais elle n'allouera pas un montant fixe par enfant. Actuellement, le Sou a une épargne d'environ 5000€.

Le suivi et vote des demandes de subventions se font par mail et par sondage doodle entre membres du conseil d'administration. Tout est ensuite enregistré dans un tableau de suivi.

2. Rapport financier de l'exercice 2016 / 2017

Cf. document préparé par la trésorière de l'association, Marie De Paëpe.

Jusqu'à présent, l'association disposait de deux comptes bancaires à la Société Générale n'engendrant pas de frais bancaires (raison inconnue). A compter du 1^{er} novembre 2017, les frais bancaires s'élèveront à 10,20€ par mois. Marie propose de changer de banque et de s'orienter vers l'Agence Postale qui propose un package pour les associations : chéquier, retrait d'espèces, etc., ceci pour un montant de 4,50€ / mois. La Présidente est seule à pouvoir ouvrir ce nouveau compte.

Marie rappelle que la fête de l'école n'a pas seulement un but lucratif. L'objectif est également que tout le monde puisse en profiter et participer. Les tarifs ne seront donc pas revus à la hausse.

Cette année, les recettes (gains des manifestations) ont diminué de 40% par rapport à l'année dernière. Les recettes de fonctionnement (intérêts créditeurs et A Qui S) ne suffisent pas à couvrir les frais généraux. Marie précise qu'il est nécessaire de garder sur le compte courant un fond de roulement d'environ 3 500€.

3. Demandes de subventions 2017 / 2018

Le Sou propose de maintenir une enveloppe de l'ordre de 500 à 1000€ par classe pour les demandes de subventions pour l'année 2017 / 2018.

Deux demandes de subvention ont été déjà effectuées auprès du Sou : Mme Malbranque (130€) et Mme Debray (135€) pour le spectacle au Grand Angle « les habits neufs du roi », le 29 novembre. Ces subventions ont été accordées.

Projets envisagés au niveau de l'école élémentaire mais en attente de validation :

- Mme Senillou : projet de sortie à Paladru avec aviron + possible nuitée mais il faut l'accord de tous les parents d'élèves
- Mme Vallier : projet ski
- Mme Girard : projet escrime + un autre projet en fin d'année scolaire
- Mme Bouvier-Alphonse : projet agriculture
- Mme Malbranque : sorties aux écuries de Crossey
- Mme Grunberger : sorties aux écuries de Crossey

Projets envisagés au niveau de l'école maternelle :

- Projet danse avec une intervenante extérieure (Anne-Marie) : environ 1000€ les 10 séances (janvier, février, mars) financées par la mairie
- Achat de tablettes numériques : projet de créer un livre numérique autour du conte et du loup. Sabine Berthet a rencontré le correspondant TICE qui lui a conseillé l'achat d'I-Pad ou Samsung Galaxy pour un montant d'environ 250€ à 300€ avec la coque de protection. Les tablettes peuvent être commandées sur Manutan collectivités. Le Sou propose de financer l'achat de 2 tablettes par classe, d'une borne wifi (environ 100€) et d'un contrat de maintenance sur les tablettes.

4. Echanges sur les actions qui pourront être menées en 2017 / 2018

- Le vide-grenier pourrait être organisé à l'école, au printemps. Le Sou possède 2 barnums.
- Poursuite de l'action A Qui S : <https://www.a-qui-s.fr/pages/enfants/concept.php>
- Vente de chocolats de Noël : Bénédicte propose de s'occuper de la saisie
- Vente de brioches ou pizzas ? Ou les 2 ?
- Proposition de créer un livre de recettes avec Initiatives : demander un kit

5. Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau 2017 / 2018

Toutes les personnes présentes deviennent membres du conseil d'administration. Elles seront consultées pour le vote des demandes de subventions. Les enseignants sont membres d'honneur.

Election des membres du bureau 2017 / 2018 :

- Présidente : Noëline
- Vice-présidente : Ouarda
- Trésorière : Marie
- Secrétaire : Dorothée
- Secrétaire adjointe : Maud

Dorothée enverra un doodle pour programmer la prochaine réunion prévue après le 11 novembre. BONNE LECTURE !!!